

**DOCOB CAUSSE NOIR
SITE FR9101381**

**FICHE-HABITAT N°9 :
GROTTES NON EXPLOITEES
PAR LE TOURISME**

Code CORINE : 65
Code Natura 2000 : 8310-1 à 8310-4
prioritaire : non



GENERALITES

Description

8310-1 : Grottes à chauves-souris. Cavités de toute nature, pénétrable par l'homme, exondées au moins temporairement, à l'exception de celles faisant l'objet d'une exploitation touristique. Ces milieux sont indispensables à la vie d'espèces troglodytes (qui utilisent le milieu souterrain mais n'en dépendent pas), troglodytes (qui ne dépendent du milieu souterrain que pour une partie de leur cycle biologique) ou troglodytes (qui effectuent l'ensemble de leur cycle biologique en milieu souterrain et en sont donc strictement dépendant).

8310-2 : Habitat souterrain terrestre. Réseaux souterrains simples ou complexes composés d'une partie accessible à l'homme et d'un réseau de passage et fissures inaccessibles.

8310-3 : Milieu souterrain superficiel (MSS). Ensemble des microcavités communicantes dans les éboulis stabilisés de versants de vallée ou cde pieds de falaise ou dans les fissures de la zone stabilisée de la roche mère, isolé de la surface par un sol.

8310-4 : Aquifères souterrains totalement obscurs renfermant des masses d'eau considérables, courantes et statiques.

Etat de conservation national

Ce type d'habitat est globalement non menacé. Toutefois, les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles. Les carrières, les extractions de matériaux dans les éboulis du MSS, les extractions de granulats dans l'habitat interstitiel des cours d'eau de surface, peuvent localement détruire les habitats. La sur-fréquentation des grottes et le vandalisme des concrétions peuvent rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. La capture intensive avec des pièges appâtés met en péril certains coléoptères rares, d'autant plus recherchés par les collectionneurs qu'ils sont rares.

CAUSSE NOIR

Etat de conservation

Les cavités sont en grand nombre sur le site et sont dans l'ensemble en bon état de conservation. Toutefois, certains avens sont pollués par des déchets d'origine humaine (déchets ménagers, charniers). Certaines cavités à chauves-souris sont sensibles et leur fréquentation sans précaution peut nuire à la reproduction et à l'hibernation des chauves-souris.

Correspondance phytosociologique

Mousses et couvertures d'algues à l'entrée.

Animaux

Chauves-souris, coléoptères carnivores, familles des *Bathysciinae* et *Trechinae*, mollusques souterrains de la famille des *Hydrobiidae* s.l.

Conditions pédologiques

Roche karstifiée, principalement calcaire.

Situations géographique et topographique

Entrent dans la définition de cet habitat les déclinaisons élémentaires suivantes :

8310-1 : Grottes à chauves-souris

8310-2 : Habitat souterrain terrestre

8310-3 : Milieu Souterrain Superficiel (MSS)

8310-4 : Rivières souterraines, zones noyées, nappes phréatiques

NB : L'habitat 8310 intègre donc les réseaux accessibles à l'Homme mais aussi l'ensemble du réseau de micro-fissures du karst, zones noyées ou non, et ceci en trois dimensions. La géologie locale montre que tout le calcaire est karstifié sur le site et présente l'un ou l'autre de ces habitats. On ne peut cartographier que les accès à l'habitat 8310-1, 8310-2 et 8310-4, mais on peut les considérer présents sur l'ensemble du site. L'habitat 8310-3 est à rechercher en surface du site, probablement présent au moins sous forme de « poches » discontinues.